

20231120 Mediacités

<https://www.mediacites.fr/enquete/lyon/2023/11/20/jeunes-migrants-apres-deux-ans-dexistence-le-pole-majeurs-de-la-metropole-de-lyon-implose/>

Par **Oriane Mollaret**

Jeunes migrants : après deux ans d'existence, le pôle « majeurs » de la Métropole de Lyon implose

Créée en septembre 2021, l'équipe chargée de l'accompagnement des jeunes migrants âgés de 18 à 21 ans croule sous les dossiers. D'après nos informations, après des alertes et des arrêts maladie, les quatre travailleurs sociaux qui la composaient ont jeté l'éponge cet été. Le Grand Lyon s'attelle depuis à reconstituer une unité.



Jeunes migrants qui vivent dans un squat du plateau de la Croix-Rousse, à Lyon, en octobre 2023. Photo : Antoine Merlet.

«Hémorragie interne » à la Méomie, la « Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers », s'alarme un document interne du Grand Lyon que Mediacités s'est procuré. Ce service de la Métropole a la lourde tâche d'évaluer l'âge des jeunes migrants présents sur le territoire et de les accompagner au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) s'ils sont reconnus mineurs. Depuis septembre 2021, la Méomie compte un pôle « jeunes majeurs ». Cette unité est dédiée à l'accompagnement des migrants pris en charge avant leurs 18 ans et devenus majeurs. Elle a fait l'objet d'un diagnostic réalisé par les services de la collectivité et resté confidentiel jusqu'à présent.

Ce document pointe des conditions de travail bien éloignées des valeurs mises en avant par la Métropole de Lyon en ce début novembre à l'occasion de la « Biennale de l'Hospitalité » [*lire plus bas*]. D'après nos informations, cet été 2023, après des arrêts maladie en cascade, les quatre travailleurs sociaux du pôle « majeurs » ont claqué la porte. Aucun n'a souhaité témoigner, par peur de représailles. Depuis, le Grand Lyon a dépêché des renforts et commencé de recruter pour maintenir l'activité de l'unité [*lire également plus bas*].

180 jeunes par travailleur social

Depuis sa création, le fonctionnement du pôle « majeurs » prévoit que chacun de ses travailleurs sociaux récupère trois fois plus de dossiers de suivi que leurs collègues du pôle « mineurs ». Autrement dit, quand les seconds gèrent l'hébergement, la scolarité ou la situation administrative d'une trentaine de jeunes migrants, les premiers en accompagnent le triple.

Les premiers mois, le nombre de dossiers récupérés par les quatre travailleurs du pôle « majeurs » reste toutefois raisonnable. C'était compter sans l'État. En février 2022, la loi Taquet oblige les collectivités à [proposer un « contrat jeune majeur »](#) aux jeunes adultes qui sortent de l'ASE.

À la Méomie, le nombre de dossiers explose alors, et les travailleurs sociaux du pôle « majeurs » peinent à suivre le rythme. Présentées en avril dernier, les conclusions du diagnostic interne, réalisé en 2022, font état de... 180 accompagnements par agent ! À titre de comparaison, dans le secteur de la protection de l'enfance, ce chiffre tourne plutôt autour de 30 dossiers. « Surcharge de travail », « travailleurs sociaux en souffrance », « sentiment d'isolement et de solitude », listent les auteurs du rapport qui font le parallèle avec la crise rencontrée quelques années plus tôt par le pôle « mineurs » de la Méomie [*relire notre enquête de l'époque* : [Jeunes migrants dispersés, Grand Lyon dépassé](#)].

« Nous avons atteint le point de rupture au sein du service »

Comme mentionné plus haut, le document qualifie la situation d'« hémorragie interne ». Prémonitoire puisque l'ensemble de l'équipe de l'unité a claqué la porte quelques mois plus tard. Ces départs interviennent donc après des arrêts maladies mais aussi des alertes adressées à la majorité de Bruno Bernard, le président (EELV) de la Métropole.

Le 30 mai dernier, un délégué syndical CFDT écrit un courrier éloquent à Zémorda Khelifi, vice-présidente chargée des Ressources humaines. Il y décrit « une situation alarmante », nécessitant « des mesures urgentes ». « Le nombre de situations de jeunes majeurs à gérer est en constante augmentation, nous avons atteint le point de rupture au sein du service », prévient-il.

Le 20 juin, la direction des ressources humaines lui assure par retour de mail que « les services et les représentants de l'exécutif sont bien informés de la situation ». Elle annonce alors le recrutement de cadres, d'un renfort temporaire de deux travailleurs sociaux à compter de septembre 2023, et la création de quatre nouveaux postes pour le 1^{er} janvier 2024. Une rencontre est aussi promise en septembre pour discuter des « actions d'amélioration autour des conditions de travail ».

Un « déploiement progressif »

Actuellement, l'effectif du pôle « jeunes majeurs » est composé de cinq travailleurs sociaux, assure la Métropole à Mediacités : les deux renforts arrivés en septembre pour seulement quelques mois, deux nouvelles recrues et une responsable embauchée le 17 juillet dernier. « Les recrutements se poursuivent, la construction de l'unité est à l'œuvre », souligne la collectivité. Dix postes de travailleurs sociaux ont ainsi été actés, « avec un déploiement progressif entre 2023 et 2024 ».

Cela ne suffira pas, estime Jean-Paul Truchet, représentant CFTC au sein du Grand Lyon. Le syndicat accompagne les salariés de la Méomie depuis trois ans. « La Métropole recrute des contractuels, jeunes, sortis d'école, passionnés par leur métier, qui se retrouvent dans un imbroglio avec des moyens pas adaptés, observe-t-il. Ils s'épuisent et partent. Il y a eu des efforts, mais les besoins ont toujours été sous-évalués. »

Entre les mineurs devenus majeurs et à qui un accompagnement doit être proposé conformément à la loi Taquet, et ceux déjà suivis, le nombre de jeunes du pôle « majeurs » pourrait continuer à croître dans les mois à venir. « L'effectif devrait être relativement stable », veut pourtant croire la Métropole de Lyon, selon laquelle l'augmentation du nombre de nouveaux majeurs sera compensée par la fin des « contrats jeunes majeurs » (après les 21 ans des bénéficiaires).

« Faire de cette métropole un territoire d'accueil et d'hospitalité »

En 2020, l'arrivée des écologistes et de leurs alliés de gauche à la tête du Grand Lyon laissait présager un changement de paradigme concernant l'accueil et l'accompagnement des jeunes migrants. Fin octobre 2020, [l'expulsion de l'ex-collège Maurice-Scève](#), qui a accueilli jusqu'à plus de 400 jeunes exilés, et le relogement de la plupart d'entre eux, constituait de fait un message fort. Dans un communiqué, la nouvelle majorité insistait à cette occasion sur « ses valeurs d'accueil et sa détermination à lutter contre l'habitat indigne et le sans-abrisme ». « La fermeture de ce squat est un premier signal pour aller vers une autre culture de l'hospitalité, une autre politique de l'accueil des réfugiés. La Métropole doit être accueillante », renchérisait le vice-président Renaud Payre, dans [Le Progrès](#).

Dont acte : fin avril 2021, un plan de 8,6 millions d'euros pour une « Métropole hospitalière » est débloqué et une première « Station » (il y en a deux aujourd'hui), un lieu d'hébergement de 52 places destiné aux jeunes migrants, ouverte. En parallèle, l'annonce par le gouvernement de la fin de l'état d'urgence sanitaire remettait à la rue nombre de jeunes migrants. L'été 2021 était aussi marqué par la multiplication des campements de fortune dans les parcs lyonnais. Depuis avril dernier, plus d'une centaine de migrants dorment par ailleurs sous des tentes dans [le square Sainte-Marie-Perrin](#) comme Mediacités le racontait dernièrement.

À lire aussi

- [Lyon](#)
- [Reportage](#)

[Lyon : le square Sainte-Marie-Perrin, purgatoire des jeunes migrants](#)

Loyers payés en retard

La création du pôle « majeurs » de la Méomie, en septembre 2021, n'avait fait l'objet d'aucune annonce particulière de la part de la Métropole. Elle est intervenue en parallèle d'une « semaine de l'hospitalité » organisée par la collectivité. Sur la plaquette de l'événement, Bruno Bernard affirmait que « depuis notre arrivée, nous mobilisons nos terrains disponibles pour accueillir plus dignement des jeunes et des familles. Communes, État, associations et citoyens, nous essayons de trouver ensemble des solutions pour faire de cette métropole un territoire d'accueil et d'hospitalité, seule alternative à la rue. »

Deux ans plus tard, la communication contraste avec l'implosion de l'unité de la Méomie. Son sous-effectif et son turn-over chroniques impactent fortement l'accompagnement des jeunes. Très concrètement, des aides alimentaires tardent à être distribuées, ce qui oblige les jeunes à aller se nourrir au Secours Populaire ; des loyers sont payés en retard, ce qui les met en difficulté avec les foyers de jeunes travailleurs ou les résidences universitaires qui les logent. « C'est humiliant, souffle l'un d'eux. Même majeur, j'ai toujours l'impression de devoir quémander. »

« C'est du papier glacé »

Certains témoignent aussi d'états psychologiques précaires, marqués par des parcours migratoires traumatisants, qui se dégradent à bas bruit. « La nuit, je n'arrive pas à dormir, je rêve de la mer, encore et encore », confie un autre migrant, qui raconte avoir vu son frère se noyer lors de leur traversée de la Méditerranée. Contrairement aux mineurs pris en charge dans des foyers et qui peuvent se tourner vers des éducateurs, les majeurs n'ont que la Méomie.

Cette situation de crise n'a pas empêché la Métropole de Lyon et les villes de Lyon et Villeurbanne d'organiser début novembre une « Biennale de l'Hospitalité ». Au programme, conférences, expositions et animations autour de l'exil et de l'accueil des migrants.

« Nos trois collectivités sont engagées dans des actions visant à rendre le territoire plus accueillant et hospitalier pour les personnes en situation d'exil et pour celles et ceux qui sont laissés à la rue », exposaient Bruno Bernard, Grégory Doucet et Cédric Van Styvendael en préambule du programme. « C'est du papier glacé, tacle Jean- Paul Truchet. **La Métropole de Lyon est très forte en communication mais les moyens alloués ne sont pas à la hauteur.** »

Contactée par Mediacités, Lucie Vacher, vice-président de la métropole de Lyon chargée de l'Action sociale et éducative, n'a pas répondu à nos sollicitations pour cet article.